



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 28 avril 2000**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :  
le 18 Avril 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 4 Mai 2000

**Vente d'une parcelle de terrain à la société Carrosserie Industrielle  
NIORTAISE dans le lotissement d'activités économiques de la Grange  
Laidet 2.**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Gérard GAUDUCHON,  
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles  
FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul  
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel  
GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève  
RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme  
Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M.  
Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Hervé LAMPIN,  
M. Claude VITELLINI, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert  
PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
M. Alain BAUDIN donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
Mme Marie-Josèphe SOULISSE donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.  
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Jean PILLET.

**Excusés :**

***Conseillers :***

M. Frédéric ROUILLE, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M.  
Jacques VANDIER

DELIBERATION D200238

**CONSEIL MUNICIPAL DU 28 avril 2000**

**Développement Economique**

**Vente d'une parcelle de terrain à la société Carrosserie  
Industrielle NIORTAISE dans le lotissement d'activités  
économiques de la Grange Laidet 2.**

Monsieur Jean-Claude ALAZARD, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La société Carrosserie Industrielle NIORTAISE (C.I.N.), à l'origine Giraud-Laidet, est installée depuis 1928 rue Alphonse Daudet à NIORT.

Reprise en 1983 sous forme de SCOP, elle a connu un développement régulier dans le domaine de la réalisation de carrosseries spéciales sur chassis Poids Lourds.

Elle comptait en 1998 29 salariés, effectif porté à 32 personnes dans le cadre de la réduction du temps de travail.

Face au problème lié à l'urbanisation autour de cet atelier industriel et pour permettre le développement de son activité, l'entreprise Carrosserie Industrielle NIORTAISE souhaite s'installer en zone industrielle dans un bâtiment neuf et mieux adapté.

La zone d'activité de la Grange Laidet 2 a été retenue. C.I.N. souhaite acquérir un terrain de 2 ha environ et construire un bâtiment de 4 000 m<sup>2</sup> d'atelier et 400 m<sup>2</sup> de bureaux. Cinq emplois seront créés dans les 3 années qui suivront la réimplantation de l'entreprise.

Le terrain retenu nécessitera des travaux de terrassement important et le déplacement de lignes électriques du SIEDS.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- céder à la société Carrosserie Industrielle NIORTAISE ou à toute société qu'elle désignera pour réaliser l'opération une parcelle de terrain de 2 ha environ située rue Alfred NOBEL dans le lotissement d'activité de la Grange Laidet 2 à Saint Liguire ;
- vu l'avis des Domaines et compte tenu des spécificités du terrain, fixer le prix de vente de la parcelle à 29 F.H.T. le m<sup>2</sup>, prix payable à la signature de l'acte authentique et auquel il conviendra d'ajouter la TVA au taux en vigueur ;
- préciser que les frais de notaire et de raccordement aux différents réseaux seront à la charge de l'acquéreur ;
- autoriser Monsieur le Maire à signer les documents à intervenir ;
- d'inscrire la recette correspondante au Budget Principal de la Ville de NIORT.

## LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Jean-Claude ALAZARD

[Ordre du jour](#)